

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Nouveautés au Défi à pied levé!

**Lavaltrie, 17 août 2018** – Le samedi 29 septembre prochain aura lieu le très populaire Défi à pied levé sur le territoire de Lavaltrie... Un événement familial rassembleur pour les amateurs de course et de marche! Dans la cadre de la 8<sup>e</sup> édition, de nouveaux défis se sont ajoutés à la liste des épreuves disponibles!

#### Votre défi

À la marche ou à la course, hommes, femmes ou enfants de tous âges sont invités à enfiler leurs espadrilles pour relever le défi de leur choix. Plusieurs distances sont au programme : 1 km, 2 km, 5 km et 10 km (possibilité de combiner les épreuves 5 et 10 km) ainsi que 500 mètres pour les bouts de choux (5 ans et moins) et une course de 5 km pour le groupe des Mères-Veilleuses.

#### Nouveau!

Cette année, deux nouveautés s'ajoutent à la liste des épreuves disponibles, soit : les parcours en trail (boucle de 5 ou 10 km en sentiers) ainsi que la populaire course en couleur, présentée par la Maison des jeunes, qui est maintenant disponible pour les participants de tout âge!

#### Bienvenue aux entreprises!

Devant la popularité de la dernière édition, le « Défi des entreprises » s'inscrit encore cette année à la liste des départs. Toute entreprise intéressée à y participer est priée de contacter Nathalie Des Alliers, au 450 586-2921, poste 2242.

#### Tarif réduit avant le 26 septembre!

Le coût de l'inscription varie de 5 \$ à 65 \$ et le tarif est réduit pour les inscriptions faites avant le mercredi 26 septembre, à 15 h. La course des bouts de choux est d'ailleurs gratuite d'ici cette date.

#### Le fonds du Défi à pied levé

Les montants amassés à l'occasion de cet événement seront remis au fonds du Défi à pied levé créé dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Lavaltrie et la Fondation Santé MRC de D'Autray. Ceux-ci permettront de rendre accessibles des articles et des vêtements de sport pour

de jeunes lavaltois de moins de 20 ans n'ayant pas les moyens de s'offrir des équipements adaptés. L'objectif de ce fonds est d'éliminer les barrières qui pourraient empêcher les jeunes de pratiquer des activités sportives.

### **Bénévoles recherchés**

Si vous souhaitez participer à la réalisation de ce bel événement, vous êtes invité à communiquer avec le Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, poste 2238.

### **Merci aux partenaires**

Le comité organisateur du Défi à pied levé, soit la Ville de Lavaltrie, la Maison des jeunes et Bouger 100 Limite, souhaite remercier les partenaires de l'événement : la Caisse Desjardins de D'Au-tray, le Sport Expert de Joliette, la Clinique Martin Boisjoly, le Centre Totem, Coffrage Synergie, la Victoriennne, Excavation Daniel Latour, la Clinique chiropratique Lavaltrie et le Centre Inspire. Il invite également toutes les entreprises qui souhaitent se joindre au mouvement à leur faire part de leur intérêt.

### **Information/inscription**

Pour toute information supplémentaire au sujet du Défi à pied levé (horaire des départs, tarifs, inscription, etc.) veuillez visiter le [www.ville.lavaltrie.qc.ca/evenements](http://www.ville.lavaltrie.qc.ca/evenements) ou composer le 450 586-2921, poste 2238.

-30-

Source : Mélanie Roch  
Agente de communication  
Ville de Lavaltrie  
mroch@ville.lavaltrie.qc.ca  
450 586-2921, poste 2249